

## **Conseil d'État – Présentation d'un assesseur francophone**

Le **président**: Par lettre du 8 avril 2013, le premier président du Conseil d'État porte à la connaissance de la Chambre qu'en son audience publique du 26 février 2013, l'assemblée générale de ce Conseil a procédé, conformément à l'article 80 des lois coordonnées sur le Conseil d'État, à l'établissement de la liste de trois candidats pour une place vacante d'assesseur francophone, à la suite de la démission le 27 août 2012 de Mme Anne Weyembergh comme assesseur auprès de la section de législation.

Ont été présentés par le Conseil d'État, sans unanimité toutefois:

- Premier candidat: Mme Marianne Dony, professeur à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles;
- Deuxième candidat: M. Benoît Frydman, professeur à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles;
- Troisième candidat: Mme Emmanuelle Bribosia, professeur à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles.

La présentation n'étant pas unanime, la Chambre peut, conformément à l'article 70, § 1er, alinéa 8, des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973, et dans un délai ne pouvant dépasser trente jours à compter de la réception de la communication de cette présentation, soit confirmer la liste présentée par le Conseil d'État, soit présenter une autre liste de trois noms formellement motivée.

La présentation éventuelle d'une liste par la Chambre doit se faire sur base des candidatures reçues par le Conseil d'État. Les candidatures introduites se limitent aux trois candidatures précitées.

Le délai dont dispose la Chambre pour présenter une liste ou pour confirmer la liste expire le 10 mai 2013.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 17 avril 2013, le curriculum vitae des candidats sera transmis aux secrétariats des groupes politiques.